

# Anor infos



## > DOSSIER

Anor roule branchée et poursuit sa transition !

P.10-13

VIE LOCALE  
ASSOCIATIVE P.9

l'Amicale des  
Aînés d'Anor



EQUIPEMENTS-  
AMÉNAGEMENTS P.14

Maison de services  
au public





Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5-6
Réception-Mise à l'honneur	pages 7-8
Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	pages 10-13
Equipements-Aménagements	page 14
Information Population	pages 15-16
CCAS-Solidarité	page 17
Travaux	pages 18-19
Jeunesse	pages 20-21
Festivités passées	pages 22-23
Festivités à venir	page 24

## PRATIQUE

### • Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR  
 Tél. : 03 27 59 51 11  
 Télécopie : 03 27 59 55 11  
 Site internet : [www.anor.fr](http://www.anor.fr)  
 Courriel : [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)



Application mobile "My Anor" téléchargeable sur

Google Play



et App Store



**Horaires d'ouverture :** le lundi de 08h30 à 12h et de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30. Fermée le samedi.

### • Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR  
 Tél. : 03 27 59 74 68  
 Courriel mail : [contact-bibliotheque@anor.fr](mailto:contact-bibliotheque@anor.fr)

**Horaires d'ouverture :** Mardi de 16h à 18h - Vendredi de 16h à 20h. Fermée le Samedi.

### • Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

**La Malterie** - Espace Michel Vanderplancke  
 16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR  
 Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet : [www.si-anor.com](http://www.si-anor.com) - Courriel : [si.anor59186@gmail.com](mailto:si.anor59186@gmail.com)

**Horaires d'ouverture :** Jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h, et de 14h à 16h. **Fermeture** du lundi au mercredi toute la journée.

### • Cérémonie des Vœux

**Vœux de M. le Maire à la population**

**Lundi 22 janvier 2018 à 18h30** - Salle des Fêtes Robert Dubar

### • A NOTER sur votre Agenda :

#### Commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération Plantons le décor !

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération "Plantons le décor" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes locaux ainsi que des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et des graines de légumes régionaux. Nouveauté de cette année, afin de contribuer à la préservation de la faune locale, vous avez la possibilité de commander des nichoirs et gîtes à auxiliaires. Les bons de commande sont disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et à la Maison du Parc (Grange Dîmière de Maroilles). Attention, les **commandes de printemps** doivent parvenir à la Maison du Parc avant le **09 février 2018** pour une livraison le samedi 03 mars 2018.

Renseignements auprès du PNRA au **03 27 77 51 60** ou auprès de [stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com](mailto:stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com)  
 Bon de commande téléchargeable sur : [www.anor.fr](http://www.anor.fr), [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) et [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)





## CHÈRES ANORIENNES, CHERS ANORIENS,

**2017** se termine. **Vive 2018 !** Cette fin d'année festive avec les illuminations se veut ouverte, tournée résolument vers l'avenir. C'est la période des vœux et je vous souhaite une belle santé et de la réussite dans vos projets.

Ce journal traité uniquement en interne est le fruit d'une collaboration entre les différents services et les élus que je remercie très sincèrement pour leur mobilisation.



"l'ancienne école maternelle commencera sa métamorphose..."

Nous annonçons dans le journal de juillet notre détermination et notre volonté d'inscrire la **Commune d'Anor dans le 21<sup>ème</sup> siècle en valorisant les énergies renouvelables.**

Cet engagement concret, nous l'affirmons.

Pas de blabla... mais du réel. L'évolution visible s'apprécie et les choix innovants s'adressent à l'ensemble des Anoriens, voire au-delà.

**L'expérimentation** fait dorénavant partie de **notre stratégie** et le dossier repris en pages centrales le confirme au travers de l'éco-conduite. Soyons et soyez acteurs !

**L'année 2018** verra le début de beaux chantiers structurants. Après l'obtention des différentes subventions recherchées, le **3<sup>ème</sup> lieu, le "36"** (l'ancienne école maternelle Rue Pasteur), commencera sa métamorphose complète avec des aménagements intergénérationnels pour le bien-être de tous. Quant à la **Verrerie Blanche**, l'orientation donnée **d'éco-quartier** avance à grands pas... nous sommes optimistes.

**Votre satisfaction au quotidien reste notre priorité.** N'hésitez pas à utiliser les différents moyens mis à votre disposition (site internet/application mobile My Anor...) pour nous solliciter.

**Une très belle année 2018 à vous et à vos proches.  
Soyez heureux.**

**Vous restant bien sincèrement dévoué.**

**Jean-Luc PERAT,**  
Maire d'Anor  
Président de la C.C.S.A,



(juin à novembre 2017)

## ★ Bienvenue à

- Aaron MIDOUX  
15/06/17
- Warren CLABAUT  
20/06/17
- Sacha HANCART  
30/06/17
- Léo GROUZELLE  
20/07/17
- Amelyse DEHEUNINCK  
28/07/17
- Elliott BIRONNEAU  
08/08/17
- Yliess DUBAUREPAIRE  
12/08/17
- Lina GUÉRIN  
30/08/17
- Cameron OSSELAER  
10/09/17
- Axel LAMRANI  
20/09/17
- Léo DELEAU  
21/09/17
- Noam MEZINE  
28/09/17
- Meline BERTRAND  
30/09/17
- Savannah ROGER RIOCHET  
03/10/17
- Kris TROTIN  
04/10/17
- Ciara LELONG  
11/11/17
- Gabin BOUTTEFEUX  
13/11/17



## ★ Nos condoléances aux familles et amis de

- |            |                                  |            |                                      |            |                                      |
|------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------|------------|--------------------------------------|
| 02/06/2017 | Michel JACQUET                   | 29/07/2017 | Yves MEUNIER                         | 22/10/2017 | Christiane DIDO<br>épouse VERPOORTER |
| 17/06/2017 | Thérèse WAIRY<br>veuve WAROQUIER | 07/08/2017 | André BERGER                         | 31/10/2017 | Michel GROUZELLE                     |
| 26/06/2017 | Janine PARISIS<br>veuve WYART    | 15/08/2017 | Vincent TORNOTTI                     | 12/11/2017 | Edgard VERPOORTER                    |
| 08/07/2017 | Jean-Pierre CHAUDRON             | 29/09/2017 | Ahmed LAMRANI                        | 16/11/2017 | Jacques ANUSET                       |
|            |                                  | 29/09/2017 | Christiane MAINGOT<br>veuve HERNIGOU |            |                                      |

## ★ Tous nos vœux de bonheur

- |  |          |  |          |  |          |
|--|----------|--|----------|--|----------|
| • Didier LAPOTRIE<br>et Mélanie DEFER    | 03/06/17 | • Pierre VANDEKERCKHOVE<br>et Audrey MARÉE   | 22/07/17 | • Victorien FRANCOIS<br>et Amandine HENRY    | 19/08/17 |
| • Cyril DÉJARDIN<br>et Michèle KIBOUATOU | 24/06/17 | • Johnny DELSIPEE<br>et Laëtitia HOTTE       | 05/08/17 | • Julien ROGER<br>et Marilyne RIOCHET        | 19/08/17 |
| • Kevin ROLAND<br>et Vanessa CUVÉLIER    | 15/07/17 | • Donatien BRONCHAIN<br>et Stéphanie HAUTION | 19/08/17 | • Florent CZAYSKOWSKI<br>et Allison SOISSONS | 26/08/17 |

## ★ Nous célébrons les Noces de Diamant de

### M. et Mme Joseph BOLVIN (60 ans de Mariage)

Le 17 juin 2017, M. Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, a célébré les Noces de Diamant de M. et Mme Joseph et Elisabeth BOLVIN en présence de leur famille et de leurs témoins Frédéric Bolvin, Jean-Baptiste Monne, Aline Bolvin et de Pierre-Alexandre Monne.

M. et Mme BOLVIN se sont rencontrés en avril 1956 à Idar-Oberstein (Allemagne) et s'y sont mariés le 19 juin 1957 en présence d'un interprète assermenté.

De leur union sont nés 3 enfants : Alain, Sandra et Christa. 7 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

M. Bolvin a fait toute sa carrière professionnelle de 1957 à 1996 à la Verrerie de Momignies en tant que Responsable du bureau d'étude. De 1989 à 1995, il fut également élu



Adjoint au Maire au sein du conseil municipal de la Ville d'Anor. Puis a ensuite pris sa pré-retraite.

Mme Bolvin a débuté sa carrière professionnelle en 1953 en tant qu'apprentie dans la branche « commercial-Industrie », puis dès 1960 en travaillant successivement à la Verrerie de Momignies, à l'Agence en Douane Dubar, aux Forges d'Anor, chez H&K une Société Electronique d'Allemagne et aux Visseries de Fourmies, avec une parenthèse de 6 années pendant lesquelles elle s'est installée comme "traducteur commercial" grâce au BTS obtenu en 1970. Sa carrière professionnelle s'arrête en 1994 et c'est une activité de bénévolat, en tant que Présidente du Comité de Jumelage qui prend la relève, pour s'arrêter définitivement en 2016.



# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale – PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile My Anor à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

## Séance du 30 juin 2017 (extrait)

### Sous le signe des financements Européens, Anor engage ses projets !



**Retenu dans le cadre de l'appel à projet de la mesure 6E**, le dossier de la Verrerie Blanche fait désormais partie du cercle très fermé des 10 dossiers retenus par la Grande Région des Hauts-de-France. Le dossier administratif étant complet les conseillers municipaux ont confirmé, par une décision unanime sur le sujet, la demande de financement à hauteur de 1.925.277 €.

Dans le prolongement de cette délibération, le Conseil Municipal a également officialisé, après le dossier de subvention pour le financement d'un véhicule utilitaire électrique, sa demande de financement Européen dans le cadre du programme LEADER Avesnois 2014-2020, ainsi que la reprise du commerce Le Brazza avec la création d'une restauration dénommée « Les Frangines ».

### Le retour à la semaine des 4 jours plébiscité par les enseignants et parents d'élèves !

**Après une quasi-unanimité** au sein des 3 conseils d'Écoles, les Elus du Conseil Municipal se prononcent favorablement pour le retour à la semaine des 4 jours d'enseignement dès la rentrée prochaine.

Les nouveaux horaires seront proposés à la validation du DADSEN puis mis en ligne sur le site internet de la Commune

### Sylvain RICHEZ fait son entrée au sein du Conseil Municipal

Suite au décès de Sabine COLETTE, Sylvain RICHEZ a été installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal



### Elections sénatoriales : les Conseillers Municipaux ont voté conformément au code électoral

Par 17 voix pour la liste emmenée par Jean-Luc PERAT sera appelée à voter le 24 septembre 2017 pour les sénatoriales. Les élus titulaires désignés sont : Jean-Luc PERAT, Joëlle BOUTTEFEUX, Benjamin WALLERAND, Jessica HENOUIL, Bernard BAILLEUL, Bernadette LEBRUN, et Vincent GILLOT. Comme suppléants sont désignés : Lydie LAVENDOMNE, Christian POINT, Marie-Thérèse JUSTICE et Gérard LEFEBVRE

### En bref... Les autres décisions prises...

- Automaticité de fixation des indemnités des Maires : Modification des indemnités - Favorable à l'unanimité
- Jury criminel : tirage au sort des 9 jurés pour la formation de la liste préparatoire pour l'année 2018
- Décision modificative n°1-2017 à apporter au budget de l'exercice 2017 – Favorable à l'unanimité
- Gardiennage de l'Eglise : Fixation de l'indemnité pour l'année 2017 pour un montant de 479,86 € - Favorable à l'unanimité
- Attribution d'une subvention de 2.333 € à l'Association Scènes de mémoires pour le projet « Légendes et Contes – Une Histoire de Territoire » - Favorable à l'unanimité
- Attribution d'une subvention de 2.056,80 € à l'Association L'Envol de Fourmies – Favorable à l'unanimité
- Admission en non-valeur des titres relevant de divers exercices précédents – Favorable à l'unanimité
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Génération Acoustique – Favorable à l'unanimité
- Destinations des coupes de bois en forêt communale : Vente en bloc et sur pied de coupes au titre de l'année 2017 – Favorable à l'unanimité
- Désignation des bénéficiaires de ventes d'herbes pour l'année 2017
- Occupation du domaine public par Bouygues Télécom – Avenant de transfert à la convention d'occupation du domaine public à Infracos – Favorable à l'unanimité
- Convention de mise à disposition d'une licence de débit de boissons (catégorie IV) entre la Ville d'Anor et la SNC « Les Frangines » - Favorable à l'unanimité
- Attribution des subventions municipales aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation de façade – Favorable à l'unanimité
- Personnel Communal : Modification du tableau des emplois du personnel communal permanent – Recrutement d'agents contractuels saisonnier – Jury des examens de l'École Municipale de Musique modification de la rémunération des membres – Pluriélya renouvellement de la bonification épargne chèques-vacances accordée aux agents – Favorable à l'unanimité
- Trésor Public : convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux Favorable à l'unanimité
- GrDF : Synthèse du compte rendu d'activité de la concession gaz sur le territoire communal pour l'année 2016 – Aucune remarque
- Communication du suivi des subventions, des différentes informations et des différents remerciements

Flashez le code  
à l'aide de votre Smartphone  
pour accéder au Procès-verbal complet



## Séance du 31 octobre 2017 (extrait)

### Sollicitation de l'EPF pour un portage foncier complémentaire de la Verrerie Blanche

logements et de terrains en entrée de site.

La vue ci-dessous vous permet



**Pour anticiper la seconde phase de la requalification** programmée de la Verrerie Blanche et dans une perspective globale d'aménagement et d'amélioration paysagère du site, les élus unanimes viennent d'autoriser la signature d'une convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas-de-Calais pour le portage et la démolition de 5

de découvrir la localisation de ces immeubles.

### Relation Avesnoise / Ville d'Anor : un partenariat intelligent et gagnant - gagnant !

**Approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux** la convention de financement entre la Ville d'Anor et la SA d'HLM l'Avesnoise

va pouvoir être signée prochainement. Cette dernière prévoit le versement d'une participation de 53.000 € pour le financement de la chaudière bois énergie et son réseau de chaleur sur le site du Point du Jour, compte tenu du bénéfice que représente l'installation de chauffage pour les logements de l'Avesnoise notamment.

Par ailleurs, a également été accepté le bénéfice de la garantie d'emprunt à la SA d'HLM l'Avesnoise pour l'opération de construction de 4 logements individuels de type III à l'allée des Chardonnerets pour un montant total de plus de 560.000 €.

### L'opération de rénovation de façades « reboostée » avec 4 nouvelles aides accordées

**7.986,71 € d'aides** pour être précis viennent d'être attribuées dans le cadre de l'opération pluriannuelle de rénovation de façades et correspondant à 4 dossiers.

N'hésitez pas à déposer votre dossier en mairie avant le 31 décembre prochain, date de fin de cette opération pluriannuelle 2015-2017.

### En bref... Les autres décisions prises...

- *Modification de la composition des Commissions Municipales – Sylvain RICHEZ membre de 4 Commissions*
- *Comité de jumelage ANOR-EUROPE : remplacement d'un membre titulaire du Conseil Municipal – Christian POINT devient titulaire*
- *Travaux en régie : détermination du coût moyen horaire des agents des services techniques municipaux – favorable à l'unanimité*
- *Destinations des coupes de bois en forêt communale : vente en bloc et sur pied de coupes au titre de l'année 2018 – favorable à l'unanimité*
- *AIVS 59 Agence Immobilière à Vocation Sociale du Nord : mandat de gestion immobilière du logement situé 19-20 quartier de la Galoperie – favorable à l'unanimité*
- *Prime de fin d'année : précision relative aux modalités d'attribution de la prime au personnel titulaire et auxiliaire – favorable à l'unanimité*
- *Personnel Communal : complément à la délibération en date du 21 novembre 2003 concernant l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.) – favorable à l'unanimité*
- *Personnel Communal : Institution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) pour les adjoints techniques territoriaux et agents de maîtrise territoriaux – favorable à l'unanimité*
- *SIDEN-SIAN : approbation de modifications statutaires du SIDEN-SIAN – Point ajourné*
- *SIDEN-SIAN : rapport annuel d'activités 2016 sur la qualité et prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire d'Anor – aucune remarque*
- *Communauté de Communes Sud Avesnois : Communication du rapport d'activité 2016 de la CCSA – aucune remarque*
- *Communication du suivi des subventions, des différentes informations et des différents remerciements*

Flashez le code  
à l'aide de votre Smartphone  
pour accéder au Procès-verbal complet





## RÉCOMPENSES SCOLAIRES

La Municipalité d'Anor a mis à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations.

### BREVET DES COLLÈGES

ANTONIO Manuel (mention Très Bien)	GARCIA JIMENEZ Justine (mention Assez Bien)
ARDOISE Audrey (mention Bien)	JANVROT Morgane (mention Très Bien)
ARDOISE Chloé (mention Bien)	LACOCHE Lolita
BERTRAND Fiby	LECOEUVRE Eva (mention Assez Bien)
BERTRAND Lylou	LEDUC Shirley (mention Assez Bien)
BOUTTEFEUX Dylan (mention Très Bien)	LEROY Emmanuel
BRISSET Margot (mention Très Bien)	LIEBERT Méline (mention Très Bien)
BURY Fanny (mention Bien)	LOUVET Shyrel (mention Bien)
CAUDRELIER Louis (mention Très Bien)	MALVY Hugo (mention Très Bien)
COLLIGNON Corentin (mention Très Bien)	MIRLAND Constance (mention Assez Bien)
DELASAUX Margot	PAGNIEZ Audrey (mention Très Bien)
DELLOUE Emma (mention Très Bien)	PAINVIN Gabriel (mention Bien)
DUPONT Evan (mention Très Bien)	PATTE Sylvie
	PETIT Damien



QUEVY Méline (mention Assez Bien)
REBBANI Samia (mention Bien)
RICHARD Jade (mention Très Bien)
ROUSSEL Clémence (mention Très Bien)
SANTER Yann (mention Bien)
SEDLAK Blandine (mention Bien)
SPENGLER Rodrigue (mention Assez Bien)
TOMSIN Léane (mention Bien)
WAROQUIER Charlotte (mention Assez Bien)
WAROQUIER Donovan
WILLIAME Anthony (mention Très Bien)

### BACCALAURÉAT

AERNOUDTS Pauline (Bac S)
BARRAUD Mathilde (Bac S)
BASTAERT Tom (Bac techno STI2d)
BOUCHER Tony (Bac Pro ELEEC)
BOUTTEFEUX Cassandra (Bac L)
BURY Laure (Bac L)
DEBUYCK Jonathan (Bac STMG) mention Assez Bien
DESCAMPS Steffy (Bac S)
DOUILLARD Amandine (Bac SAPAT Services à la personne)
DUPONT Jimmy (Bac techno STI2d) mention Bien
DUTREUIL Florian (Bac économique et social) mention Bien
FONTAINE Arnaud (Bac techno STI2d)
FOSTIER Thomas (Bac économique et social)
FOSTIER Xavier (Bac S) mention Assez Bien
GEORGES Guillaume (Bac économique et social) mention Assez Bien
GROUZELLE Valentine (Bac ST2S) mention Bien
HALLANT Antoine (Bac S)
JEAUMART Anthony (Bac techno STI2d)
LAMBERT Pierre (Bac Pro ELEEC)
LOUVET Anthony (Bac STMG)
MOREAU Alan (Bac STMG)
MOREAU Tanguy (Bac économique et social) mention Très Bien
RICHART Clément (Bac techno STI2d)
SEDLAK Julie (Bac Pro Commerce) mention Assez Bien
WAROQUIER Kévin (Bac techno STI2d)

### B.E.P.

BOURGEOIS Déborah (Gestion Administration)
CHAUDRON Logan (ELEEC)
CUVELIER Océane (Commerce)
FRANCOIS Marvin (Commerce)
LAMART Isabelle (accompagnement soins et services à la personne)
MULLER Emeline (Gestion Administration)
REBBANI Brahim (Relation clientèle usagers)
RODRIGUEZ Alexia (accompagnement soins et services à la personne)
SUROY Clara (BEP Service à la personne)



### C.A.P.

BERTRAND Neal (CAP Mécanicien)
HOTTE Dimitri (CAP Mécanicien)
POTTIER Edith (Diplôme de cuisinier – niveau CAP)

### CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

BRUN Emeline
CAROUGE Kévin
DOUILLARD Mégane
TORLET Francky Junior
WILMART Dany



### B.T.S – D.U.T

BALIN Fleur (BTSa option Analyse et conduite de la stratégie d'entreprise) mention Assez Bien	HUTIN Nicolas (BTS Comptabilité-Gestion)
BARRAUD Gwendoline (BTS management des unités commerciales)	MEHAUT Kévin (BTS Assistance technique d'ingénieur)
DELLOUE Erwan (DUT Génie Mécanique et Productique)	MIGRENNE Aurore (BTS management des unités commerciales)
FONTAINE Florent (BTS management des unités commerciales)	PROVENZANO Laura (BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social)

### LICENCE

CARRIER Esther (Licence Professionnelle Management Opérationnel des Petites et Moyennes Organisation-Entrepreneuriat)
DROUARD Tony (Licence Professionnelle Intervention Sociale)
TACQUENIER Kévin (Licence Professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement)

### MASTER

MOREAU Corentin (Master 2)
VINCENT Pierre (Master)

### DIPLÔME D'ETAT

VINCENT Perrine (Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants)
---



## JEAN-LUC PERAT FAIT CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AU TITRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE !



C'est des mains de l'ancien Ministre Patrick KANNER que Jean-Luc PERAT a reçu cette distinction en présence de nombreuses personnalités, de sa famille et des habitants d'Anor qui ont tenu à rendre hommage à 40 ans d'engagement pour le territoire Sud Avesnois en général et pour Anor en particulier.

Devant une salle comble et après quelques interventions (P. TABARY, J. BOUTTEFEUX, F. LOUVEGNIES, ses enfants Julien et Léa et P. KANNER) et une rétrospective en images, Jean-Luc PERAT a tenu à remercier " très sincèrement et du fond du cœur " les orateurs qui se sont succédés à la tribune pour retracer ce parcours exemplaire et cette vie déjà bien remplie. Au cours de son intervention, M. PERAT a souligné que ce sont " **des moments d'émotion intenses qui bouleversent et qui**

**vous font revivre un engagement passionné et passionnant** " et il a tenu à remercier " *toutes celles et tous ceux qui m'ont permis d'être aujourd'hui ce que je suis et qui m'ont accompagné en différentes périodes de mon parcours familial, personnel, professionnel et politique, avec une reconnaissance toute particulière pour mes parents* ".



A l'occasion de cette cérémonie, les services municipaux ont compilé les plus belles images de la métamorphose d'Anor au travers un diaporama des principaux projets réalisés en musique que vous pouvez découvrir en scannant le QR code joint. Vidéo également à retrouver sur la chaîne YouTube de la Ville d'Anor, dans la rubrique – vie municipale puis nos vidéos du site internet de la commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr) et sur l'appli mobile **My Anor** rubrique les vidéos.

## ★ L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DE LA MAISON DES MÉDECINES DOUCES S'ÉTOFFE AVEC AUJOURD'HUI LA PRÉSENCE DE 3 PRATICIENS !

Après l'installation de Sophie JONNEQUIN, Sophrologue en mars dernier, c'est au tour de Christine LEDIEU-DEHOVE et d'Odile MARECHAL, naturopathes de rejoindre la Maison des Médecines Douces située 23 rue Pasteur à Anor depuis le mois d'octobre.

La nouvelle vie de cet ancien cabinet médical est maintenant assurée grâce à la présence de 3 professionnels diplômés dans les cabinets totalement rénovés par les services techniques municipaux.

- **Sophie JONNEQUIN** est sophrologue certifiée par le Répertoire National des Certifications Professionnels, membre de la Chambre syndicale de la Sophrologie et spécialisée en trouble du sommeil – Consultations sur rendez-vous : **06.47.08.04.58**
- **Christine LEDIEU-DEHOVE** est naturopathe, iridologue et réflexologue diplômée de l'Institut Euronature et certifiée F.E.N.A.H.M.A.N – Consultations sur rendez-vous : **06.81.60.51.52**
- **Odile MARECHAL** est naturopathe-réflexologue, (diplômée du Collège de Naturopathie Rénovée André Lafon agréé F.E.N.A.H.M.A.N), agréée APNF & MA RIN/RIR 59116. Conseil en Développement Personnel, Conseil en Lithothérapie. Consultations sur rendez-vous : **06.89.42.25.80**





## L'AMICALE DES AÎNÉS D'ANOR

Pour rappel, l'amicale des vieux travailleurs d'Anor a été fondée en 1947. En janvier 2017, M. James GUÉRIN, a émis le souhait de céder sa place après de nombreuses années de présidence. Il n'était alors pas envisageable que l'association pour les aînés cesse son activité.

C'est pourquoi, en mai dernier, après la dissolution de l'amicale des vieux travailleurs d'Anor, une nouvelle association a été créée et renommée " **L'Amicale des Aînés d'Anor**".

Ainsi a été nommé Président, Monsieur **Vital WAIRY** qui explique "*avoir voulu redynamiser la structure pour organiser des activités que les 42 membres restants apprécient beaucoup*".



Outre les réunions tous les jeudis après-midi où les adhérents partagent une partie de belote, un 421, le nouveau comité a **des idées plein la tête**.

En effet, cette **nouvelle équipe dynamique**, souhaite revaloriser les activités du jeudi après-midi, qui se déroulent de **14h à 19h** à la **Salle Andrée Beauné** (Espace François Mitterrand), destinées aux aînés et à toute personne désirant y participer.

L'association est d'ailleurs à la recherche de bénévoles actifs, qui pourraient animer des ateliers divers tels que la cuisine, le crochet, la marche, etc... "*Le but étant de créer du lien et de se détendre*" souligne le Président.

L'Amicale des Aînés d'Anor accueille tous les passionnés de jeu de carte, jeu de pièces, de piste de 421 qui sont à votre disposition, ainsi que la pétanque en période estivale. Pour les dames, crochet ou tricot, ou tout simplement une discussion autour d'un café. Tous les jeudis, café, biscuits ou pâtisseries vous sont offerts.

### LES PROJETS POUR L'ANNEE 2018

- **Samedi 3 février 2018** : Concours de belote à partir de 14h à Salle Andrée Beauné (ouverture à 13h30)
- **Samedi 7 avril 2018** : Assemblée générale à 14h à la Salle de la Malterie
- **Dimanche 6 mai 2018** : Loto à

13h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar (ouverture des portes à 10h30)

- **En juin ou septembre 2018** : Journée à PAIRI DAIZA (Paradisio) à Brugelette en Belgique
- **Samedi 13 octobre 2018** : Concours de belote à partir de 14h à Salle Andrée Beauné (ouverture à 13h30)

Si vous souhaitez rejoindre l'**Amicale des Aînés d'Anor**, n'hésitez pas à contacter le Président :

M. **Vital WAIRY** au **06.10.95.73.75**

Siège social de l'association :

Mairie d'Anor 5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange – B.P. 3 – 59186 ANOR



L'**Amicale des Aînés d'Anor** s'est réunie le 02 mai 2017 lors de son Assemblée Générale et a voté son **bureau** qui se compose des membres suivants :

- **Président** : WAIRY Vital
- **1<sup>er</sup> Vice-Président** : DELANNOY Pierre
- **2<sup>ème</sup> Vice-Président** : HARNOIS Claude
- **Trésorière** : ROZE Sergine
- **Trésorière adjointe** : SALENGROS Ginette
- **Secrétaire** : WAIRY Brigitte
- **Secrétaire adjoint** : MOREAU Vincent



# ANOR ROULE BRANCHÉE ET POURSUIT SA TRANSITION !



Motivée et sensible à la réduction de son empreinte énergétique et écologique, depuis déjà quelques années maintenant, Anor poursuit ses efforts aux travers de plusieurs projets forts et structurants de son projet communal.



à 3,5 tonnes, elle a souhaité faire preuve d'exemplarité et de profiter de ces renouvellements de véhicules pour inscrire sa volonté concrète de réduire son empreinte écologique.

Il est vrai que les arguments ne manquent pas en faveur du véhicule électrique et les élus de la commune ont approuvé à l'unanimité le choix proposé par M. le Maire lors de l'établissement du budget de l'exercice 2017. Il permet à la commune, d'une part de confirmer ses choix écologiques et d'autre part de profiter également de conditions économiques très favorables.

## AUJOURD'HUI, C'EST L'ACQUISITION DE 2 VÉHICULES ÉLECTRIQUES UTILITAIRES QUI VIENT GROSSIR LA COLONNE DES PROJETS CONCRETS RÉALISÉS !

Vous les avez vraisemblablement déjà croisé à Anor, car ils sont reconnaissables grâce aux logos sur leurs carrosseries et au slogan « Avec Anor, je roule branché ! », mais vous ne pourrez pas les entendre car ils ne font pas de bruit !

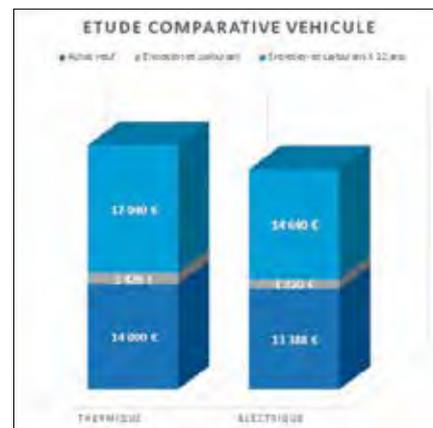
Ce n'est pas une devinette, mais la réalité pour les services municipaux qui viennent d'être équipés de 2 véhicules utilitaires électriques flambants neufs !

En effet, depuis le mercredi 27 septembre 2017, la flotte des véhicules municipaux répond aux enjeux de la loi du 17 août 2015 relative à

la transition énergétique pour la croissance verte qui demande aux collectivités d'intégrer dans leur flotte automobile des véhicules propres (notion de "véhicules à faibles émissions selon les derniers décrets).

C'est notamment l'article 37 de cette loi qui promeut le développement des transports propres par l'exemplarité et l'obligation faite à certains acteurs (Etat, établissements publics, collectivités, entreprises nationales) d'assurer le renouvellement de leurs flottes par des véhicules à faibles émissions. La loi l'impose notamment à l'Etat et aux entreprises nationales (50% minimum) et aux collectivités territoriales (20% minimum) lors de leur renouvellement. Pour Anor, ce ratio est de 40 %. Même si la commune n'était pas obligée de respecter cette obligation, puisqu'elle ne dispose pas d'une flotte de plus de 20 véhicules dont le poids total autorisé en charge est inférieur

L'histogramme ci-après, extrait d'une étude comparative réalisée en interne, permet de visualiser l'intérêt économique ayant permis de faire le choix du véhicule électrique notamment au regard du nombre de déplacements intramuros. L'écart en faveur du véhicule électrique est de 3.212 € après 13 années de fonctionnement et en y ajoutant l'acquisition du véhicule neuf.





Nous aurions également pu ajouter le temps et les 2 déplacements mensuels par véhicule Anor-Fourmies aller-retour (280 Kms par an), pour permettre de faire le plein de carburants. Désormais, il suffira de recharger les véhicules la nuit sur leurs lieux de garage.

Néanmoins, si l'étude comparative économique est favorable à l'électrique, cela est dû au renforcement de généreuses aides à l'achat et notamment d'un bonus écologique de 6.000 € et un super bonus de 4.000 € supplémentaires destinés à mettre à la casse les 2 vieux Kangoo " diesel " de la commune datant de 2002 et 2004. Par ailleurs, la remise commerciale accordée à la commune par le garage Renault COHIDON de Fourmies a également contribué au choix de la commune.

Le choix du " produire et consommer local " fait par Anor est également au cœur de la décision des élus. En effet, le Kangoo ZE est produit sur les chaînes de MCA à Maubeuge et son entretien pourra également être réalisé à Fourmies à moins de 6 kms d'Anor.

Par ailleurs et dans quelques mois, lorsque la commune aura réalisé sa centrale photovoltaïque en auto-consommation, en partenariat avec l'association SOLIS métropole et que les 2 Kangoo électriques y seront rechargés, l'objectif de produire et consommer local pourra alors être concret avec une électricité 100 % renouvelable.

Au-delà de l'aspect purement économique, les arguments écologiques qui plaident pour le choix des 2 véhicules utilitaires électriques achetés par la commune sont nombreux : zéro particule au roulage, zéro bruit, zéro temps de trajet pour faire le plein, zéro gaz d'échappement, zéro vidange, zéro changement de courroies, etc...



Néanmoins, le tableau idyllique doit également être modéré au regard de la fabrication de la voiture électrique qui génère des pollutions et nécessite aussi des métaux lourds.

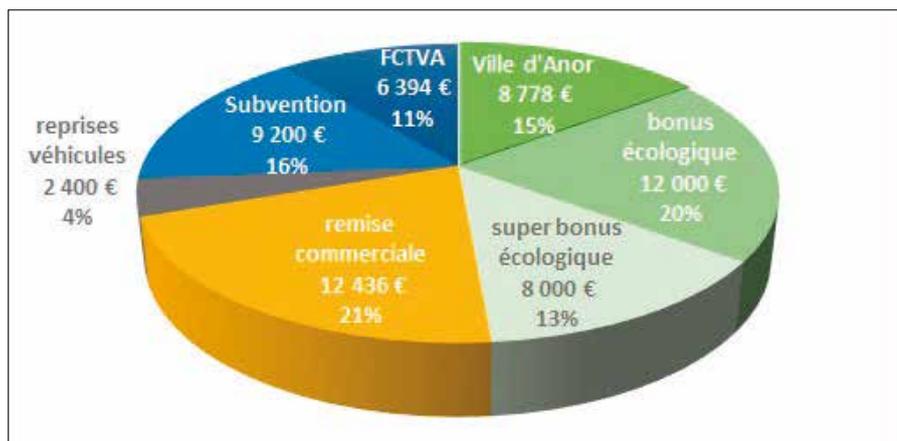
Le premier véhicule électrique, acquis par la commune, viendra remplacer le véhicule vieillissant du responsable des services techniques municipaux et le second est destiné à développer les services à la population en milieu rural autour de la culture, de la lecture publique, de l'animation jeunesse et des services destinés aux plus âgés.

C'est à ce titre que le second véhicule électrique bénéficiera d'une participation de 9.200 € des fonds FEADER dans le cadre du programme européen LEADER porté par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois au travers du programme LEADER Avesnois 2014-2020. Au final, la commune a déboursé la somme de 8.778 € pour 2 véhicules neufs électriques, soit un Kangoo ZE neuf pour 4.389 € pièce !

Une très bonne affaire pour les finances de la commune et la planète !

A l'heure de la raréfaction des financements publics, la Ville d'Anor fait, une nouvelle fois, preuve d'innovation dans l'optimisation de ses recettes.

Cumulée aux nombreux avantages décrits précédemment, l'acquisition de ces 2 nouveaux véhicules électriques est une excellente initiative à tout point de vue !



Contacts : Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Aurélien CYR et Melvin DELJEHIER. Garage RENAULT COHIDON : Jean-Charles COHIDON et Maïté PIREZ – Ville d'Anor : Samuel PECQUERIE – DGS de la Ville d'Anor – 06.73.84.21.84



# ET SI VOUS DEVENIEZ UN HEROS AU VOLANT EN FAISANT DES ÉCONOMIES GRÂCE À L'OPÉRATION « MY ANOR MY MOBILITY »

## LA COMMUNE D'ANOR RECRUTE 175 VOLONTAIRES POUR PASSER A L'ACTION !

La commune d'Anor a posé candidature et a été retenue pour expérimenter, aux côtés et avec le soutien du Parc naturel régional de l'Avesnois, une solution connectée permettant, avec chaque habitant, de réfléchir et pourquoi pas, de réinventer la mobilité sur le territoire de la commune.

**En plus, c'est totalement gratuit !**



Cette solution développée par la jeune Start-up **WeNow** aide les conducteurs à réduire les impacts de leurs déplacements sur le climat.

Pour tenir notre pari et engager la commune d'Anor sur le chemin de la 1ère commune de France neutre en carbone sur la mobilité, nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous vous proposons, à travers l'opération "My Anor My Mobility", de vous sensibiliser, de vous outiller et de vous donner une place d'acteur... tout en

vous permettant de réaliser des économies.

### Oui, mais comment faire ?

Pour cela nous avons posé quelques questions à Christophe LEGROUX, responsable du Pôle cocitoyenneté au parc naturel Régional de l'Avesnois ainsi qu'à Benjamin WALLERAND, Adjoint au Maire en charge du suivi de ce projet.

### Présentez-nous "My Anor My Mobility" en une phrase :

C'est agir pour le climat, tout en faisant des économies !

### Comment comptez-vous vous y prendre ?

#### - EN VOUS AIDANT A REDUIRE VOTRE CONSOMMATION DE CARBURANT

Un coaching individualisé en éco conduite vous permettra de réduire votre consommation et donc de faire des économies.

#### - EN VOUS PERMETTANT DE DECOUVRIR D'AUTRES MOYENS DE DEPLACEMENT

Sur certains de vos trajets, il vous sera proposé de tester gratuitement des solutions alternatives et complémentaires à la voiture : Vélo électrique, train, bus, co-voiturage, auto partage...

#### - EN VOUS ASSOCIANT A L'INVENTION ET A LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS SUR LA COMMUNE REPONDANT AUX BESOINS DE MOBILITE

Sur la base de vos expériences et de vos besoins, un projet local apportant

### LA PAROLE A

**Jean-Luc PERAT**  
Maire d'Anor



*« Anor est une ville engagée pour le climat depuis plusieurs années. Avec WeNow, nous touchons à un sujet primordial en milieu rural : LA MOBILITÉ. Grâce à cette solution, nous pouvons sensibiliser les conducteurs et leur donner une vraie place d'acteur. L'objectif est que les habitants inventent et s'approprient leur mobilité durable de demain ».*

**Guislain CAMBIER**  
Président du Parc naturel régional de l'Avesnois



*En lien avec les collectivités, le Parc innove constamment et s'investit dans des projets qui « inventent une autre vie ». A travers cette expérimentation, le Parc souhaite informer, sensibiliser et inciter les changements de comportement liés à la mobilité et donner à chacun la possibilité d'être un acteur du changement.*

une réponse en termes de mobilité sera construit avec vous.





### Concrètement, ça se passe comment ?

Chaque testeur installe un boîtier connecté sur la prise ODB de son véhicule. Ce boîtier collecte certaines informations disponibles dans l'ordinateur de bord du véhicule et les transmet directement aux serveurs WeNow via sa carte SIM embarquée. Une application mobile à télécharger sur son smartphone (ou directement depuis son ordinateur) permet de visualiser sa consommation de carburant et les émissions de CO2 du véhicule après chaque trajet. Via l'application et/ou par mail, chaque conducteur bénéficie d'un coaching individualisé et gratuit en éco conduite.

### Tout le monde peut participer ?

Pour participer, il faut être habitant d'Anor ou avoir une activité régulière sur la commune (travailler, avoir des enfants à l'école, pratiquer une activité sportive...).

Etre titulaire du permis de conduire, être propriétaire d'un véhicule de moins de 15 ans (pour les plus anciens



jusque 20 ans selon le modèle) et idéalement (mais pas obligatoirement) posséder un smartphone sous IOS ou Android afin de pouvoir visualiser son score à l'issue de chaque trajet.

### Comment s'inscrire ?

Via Facebook « My Anor My Mobility », ou auprès de la Mairie.



**Alors, prêt à devenir un héros au volant et expérimenter gratuitement le dispositif ?**

Commencez par répondre au questionnaire (2 minutes suffisent) **sur <https://myanormymobility.consultvox.fr/>**

### Pour résumer

#### My Anor My Mobility :

- **Un petit boîtier connecté** (remis gratuitement), facile à installer sur votre véhicule !
- **Une application mobile :** A télécharger (iOS ou Android) et à connecter au boîtier en quelques minutes.
- **Un projet de compensation :** pour vous permettre de rouler neutre carbone et devenir acteur responsable dans votre commune !

#### **Mais aussi ....**

Des animations, des challenges à l'éco-conduite, des ateliers, pour découvrir les alternatives à la voiture et construire ensemble, la mobilité de demain !



Faites des économies en faisant partie des 175 Anoriens volontaires à tenter l'expérience WeNow

## **AIDEZ-NOUS À AGIR POUR LE CLIMAT EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À CETTE EXPÉRIMENTATION MENÉE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE.**



Téléchargez ou feuilletez le **guide complet de l'expérimentation « My Anor My Mobility »** depuis le site Internet de la commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr) et/ou rapprochez-vous de l'accueil de la Mairie.

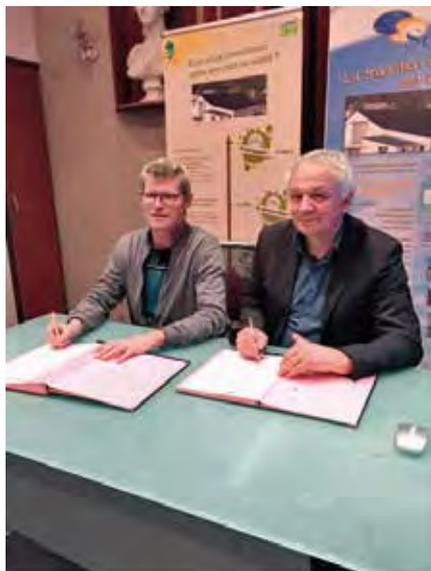
Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour consulter le guide.

### **PARTENAIRES ET FINANCEURS**





# DÉVELOPPONS LES CIRCUITS COURTS DE L'ÉNERGIE ! Une toiture solaire citoyenne sur l'Espace François Mitterrand en 2018 ?



En partenariat avec l'association SOLIS Métropole et avec le soutien du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, ANOR poursuit sa transition énergétique très concrètement avec le projet de toiture solaire citoyenne.

Depuis la première présentation du projet en février 2017, vous êtes déjà une vingtaine de citoyens motivés pour le soutenir. C'est déjà un beau

début. SOLIS propose aux habitants de se regrouper et d'informer le plus de personnes possible sur cette réalisation exemplaire, et de partager les informations de la communauté Facebook : **Asso Solis**  
<https://www.facebook.com/assosolis/>

La campagne de souscription a été lancée le 9 novembre dernier avec la signature de la Convention de Partenariat entre la Commune et Solis.

Le montant collecté s'élève actuellement à 8.400 € soit presque 50% de l'objectif citoyen qui est de 17.000 €. Il est ici utile de rappeler que votre placement sera investi localement et vous rapportera 1,5% brut.

Les démarches administratives sont en cours par l'association Solis et la prochaine étape sera de trouver l'entreprise locale qui posera des panneaux solaires européens.

Nous vous tiendrons informé début 2018 quant à la pose, elle est prévue

pour le mois d'avril 2018.

En attendant, **Offrez des parts de soleil !** Rendez-vous sur le site internet suivant : <http://asso-solis.fr/cadeau>

Rejoindre Solis, c'est participer tout de suite et sur place, au développement de l'énergie solaire et à la lutte pour le climat.

Pour créer un groupe d'écocitoyens vous pouvez contacter la Commune d'Anor ou Solis par courriel à l'adresse suivante : [contact@asso-solis.fr](mailto:contact@asso-solis.fr)

Si l'engouement de la population se confirme, un autre projet solaire citoyen sur la commune pourra être étudié !



## ★ DES LE 1<sup>ER</sup> JANVIER PROCHAIN, ANOR BENEFICIERA D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC POSTALE !



C'est maintenant officiel, Anor sera prochainement dotée d'une MSAP, traduisez **Maison de Services Au Public**. Plusieurs services et notamment ceux de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole y seront disponibles dans le bureau de Poste d'Anor récemment rénové et aménagé.

Doté d'un espace de confidentialité dans l'accueil du bureau poste d'Anor, chaque usager pourra disposer d'un espace de libre-service numérique et connecté à Internet, d'une imprimante et d'un scanner, mais surtout bénéficier de

l'aide apportée par le chargé de clientèle formé spécifiquement.

La Poste a ainsi proposé Anor pour accueillir cette 11<sup>ème</sup> maison de services publics, labellisés par le préfet de département du Nord, sous l'impulsion des services de l'Etat qui s'engagent depuis plusieurs années dans le développement de ces maisons pour renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce nouveau service proposé lors de l'inauguration qui sera prochainement programmée en accord avec les services de la Sous-Préfecture d'Avesnes, la Poste, la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

**Horaires de la MSAP :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h





## LA FERME DE CLEBEN

De l'agneau bio, près de chez vous, du producteur au consommateur !

La ferme de **Clémentine** et **Benoît Justice** est née dans le Hameau de Saint-Laurent en 2012. Il y a un an, après s'être converti à l'**agriculture biologique**, le couple a décidé de se lancer dans la **vente directe de viande**. Il vous propose désormais des colis d'agneau bio sur commande et lors de certains événements, de l'agneau au détail et des merguez artisanales. Les colis de bœuf bazadais viendront bientôt compléter l'offre.

Benoît est éleveur depuis toujours mais il a choisi d'en faire son activité principale, il y a cinq ans, d'abord avec son petit troupeau de moutons et puis plus récemment avec des vaches. **Les moutons sont des texel**, une race viandeuse, tendre et savoureuse. Pour **les bovins**, c'est par la **race bazadaise** que l'éleveur a été séduit. **« Sa facilité d'élevage au foin, sa rusticité et la qualité de sa viande nous ont convaincu »**, explique Benoît. Tout ce beau monde a la chance d'entretenir en éco-pâturage les terres de l'ancien parc de la Galoperie. Le Conservatoire des Espaces naturels du Nord, propriétaire de la friche, met à disposition de l'éleveur près de 17 ha en vue d'une restauration du milieu écologique.



Le retour aux sources, l'envie de consommer bio et local et une passion pour la nature ont poussé Benoît à développer la vente directe. Le passage à l'agriculture biologique s'est fait rapidement. L'exploitation travaille depuis toujours de manière très raisonnée et les terres n'avaient jamais été traitées.

**« C'est avant tout pour nos enfants que nous avons choisi de produire de la qualité »**

raconte le couple. En effet, leurs enfants Léa 7 ans et Albin 4 ans prennent beaucoup de plaisir à participer aux activités de la ferme.

Vous pouvez retrouver la petite famille de la Ferme de Clében sur certains **marchés bio de l'Avesnois** (Cartignies le 1<sup>er</sup> vendredi, Mecquignies le 2<sup>e</sup> vendredi et Landrecies le 3<sup>e</sup> vendredi du mois), mais aussi sur le **marché du terroir de Féron** chaque 2<sup>e</sup> dimanche du mois. Rencontrez-les également **à la ferme chaque 2<sup>e</sup> samedi du mois** entre 10h et midi, l'occasion de faire connaissance avec les moutons et les vaches.

### Un colis d'agneau ?

Un colis pèse environ 8 kg et est composé d'une épaule, d'un gigot, de côtes, de collier et de ragoût. Les morceaux seront conditionnés dans une caisse, il vous appartiendra de faire vos paquets à congeler. Prix : 15 € / kg.



**La réservation des colis d'agneau se fait par téléphone ou par e-mail au plus tard une semaine avant la date de vente.**

## COMMUNIQUE DE LA 2<sup>ème</sup> LISTE ANOR AVENIR

La législation applicable à la Commune d'Anor au travers du bulletin municipal n'imposait pas de laisser s'exprimer la 2<sup>ème</sup> liste. Néanmoins, mon équipe Bien vivre à Anor et moi-même avons souhaité leur laisser la possibilité de communiquer. (Cf. règlement intérieur du Conseil Municipal adopté en séance le 8 avril 2014).

### Anor Avenir, Nous sommes tous "Charlie".

La commune est propriétaire de plusieurs logements, et donc des locataires qui payent un loyer, mais rien n'est fait pour l'amélioration de ces habitats, comme les menuiseries qui sont obsolètes et sans doubles vitrages. Ce n'est pas normal, quand on veut être précurseur dans les économies d'énergie (on nous parle de logements HQE, d'une chaufferie bois dont la conformité n'est pas avérée). L'exemplarité doit être de rigueur. Ces situations ne sont pas tolérables pour ces locataires.

## « LES FRANGINES » OUVRENT LEUR BAR !



Mélissa et Jessica sont les nouvelles propriétaires du café tabac « **Les frangines** » depuis le mois d'Août 2017. Après avoir travaillé ensemble, pendant 8 ans dans un café à la frontière belge, elles ont appris à se connaître et s'entendent à merveille, elles se disent presque sœurs, d'où le choix du nom de l'établissement.

Mélissa et Jessica ont suivi plusieurs formations, afin de proposer un dépôt presse, un point « française des jeux » et PMU, ainsi que la vente du tabac en plus de l'activité bar.

Elles souhaitent répondre aux différentes attentes des clients et elles viennent encore d'élargir leur activité avec **une restauration type brasserie**, du lundi au vendredi de 12h à 14h avec des menus du jour composés de 3 entrées, 3 plats et 3 desserts pour un budget de 13 à 15 euros.

La commune a d'ailleurs souhaité donner un coup de pouce à ce projet en accompagnant les jeunes femmes dans le financement de leur cuisine.

Enfin, les deux gérantes espèrent participer à la vie communale en prenant part aux diverses manifestations et en organisant des soirées à thème. D'ailleurs, elles vous proposent déjà chaque premier vendredi du mois jusque 21h une soirée jeux de société

en collaboration avec l'association l'Antre du Dragon, où elles assurent une petite restauration.

Alors, n'hésitez à venir rendre visite à Mélissa et Jessica qui auront le plaisir de vous accueillir chaleureusement dans leur établissement.

**Jours et horaires d'ouverture :** du lundi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h30 (fermé les deux derniers dimanches de chaque mois).



### COORDONNEES ET CONTACT :

« **Les Frangines** »

**12 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR**

Téléphone : **09 62 50 43 79**

Page Facebook : [Les Frangines Anor](#)



## SORTIE A LA MER : A BLANKENBERGHE

Le **jeudi 17 août** dernier, le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité d'Anor ont eu le plaisir de proposer une journée à la Mer, à **BLANKENBERGHE**, Ville côtière de Belgique située en Région flamande.

Partis tôt le matin, les 80 anoriens inscrits ont pris la route pour se rendre à la plage. Le soleil n'était pas au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché au groupe de profiter et de passer une très bonne journée.



## MOBILISES AUTOUR D'ORANNE



**Grâce à la mobilisation de tous, Oranne peut enfin vivre pleinement sa passion : l'équitation.**

Le Centre Communal d'Action Sociale a été sollicité, en janvier 2017, par M. et Mme Mayeux pour l'obtention d'une aide financière pour l'acquisition d'une selle d'équitation adaptée pour leur fille Oranne, âgée de 14 ans, atteinte d'une infirmité motrice cérébrale.

Dans ce cadre et afin de venir en aide à la famille, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'attribuer **une aide financière exceptionnelle de 750 €** sur les 2.100 € nécessaires pour l'acquisition de cet équipement. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), quant à elle, a participé à hauteur de 600 €.

C'est pourquoi, le samedi 30 septembre 2017, le C.C.A.S et les membres du Conseil d'administration, ont souhaité organiser une réception de remise officielle de « l'hippolib\* » à Oranne, aux Ecuries de la Demi Lieue de Trélon, là où la jeune fille pratique l'équitation depuis 3 années maintenant.

\***L'hippolib** est un module qui s'adapte sur une selle classique, et offre un maintien optimal du cavalier en situation de handicap.

## POINT SERVICES AUX PARTICULIERS - FACE THIÉRACHE

**Un guichet multi services pour les habitants afin de vous informer et de vous accompagner**

**Rencontrez les médiatrices au sein de la permanence d'Anor les mardis tous les 15 jours de 14h à 17h à l'Espace François Mitterrand afin de bénéficier du service suivant gratuit :**



### Les économies d'énergie, les factures, le budget

- Pour comprendre les courriers et factures de votre logement (EDF, Engie, Eau et Force, téléphone, assurance, bailleur, banque...)
- Pour accéder à vos droits (accompagnement et mise en place des tarifs sociaux gaz et électricité, mensualisation, prélèvement automatique, service Cap éco-conso...)
- Pour vous accompagner sur le règlement de vos factures d'énergie en lien avec les fournisseurs et pour prévenir les coupures d'eau, de gaz et d'électricité
- Pour résoudre vos litiges et trouver des solutions en cas de dettes
- Pour vous informer sur la maîtrise énergétique (économies d'énergie, éco-gestes...) et vous faire bénéficier d'un kit énergétique gratuit
- Pour vous faire connaître les aides concernant l'amélioration de l'habitat et vous accompagner dans le montage de vos dossiers

### Les démarches administratives

- Pour constituer vos dossiers administratifs et faire valoir vos droits (CAF, logement, CMU...)
- Pour toutes vos démarches administratives

### Le budget

- Pour vous accompagner dans la construction et la gestion de votre budget

### L'orientation vers les partenaires

- Pour connaître les différents services du territoire et être mis en relation (services publics, privés, associations, fournisseurs d'énergie...).

Participez à des ateliers collectifs sur les économies d'énergie, la gestion du budget...

**Contact : FACE Thiérache - 2 rue du Général Raymond Chomel - 59 610 Fourmies - 03 27 64 82 80**



• **Stade - Création du Club-house**  
*Coulage des supports - août 2017*



• **Stade - Création du Club-house**  
*Aperçu intérieur en cours de travaux - septembre 2017*



• **Stade - Création du Club-house**  
*Un aménagement minutieux et professionnel - novembre 2017*



• **Pose du Colombarium**  
*Au cimetière d'Anor - août 2017*



• **Fleurissement 2017**  
*La Mairie sous les fleurs - août 2017*



• **Fleurissement 2017**  
*La Malterie et l'espace Michel Vanderplancke - août 2017*



• Digue de l'étang de Milourd  
Sécurité : forage - août 2017



• Digue de l'étang de Milourd  
Sécurité : carottes d'analyse - août 2017



• Place du 11 Novembre  
Pose de l'abri-bus – septembre 2017



• Place du 11 Novembre  
Pose de l'abri-bus du co-voiturage – septembre 2017



• Rue du Petit Canton - Impasse  
Réfection de la voirie – Récupération des eaux pluviales –  
cheminement piétonnier et sécurité – septembre 2017



• Ancienne Ecole du Point du Jour  
Démontage de l'antenne de la radio locale – novembre 2017



## NOUVEAUX RYTHMES, LE PERISCOLAIRE S'ADAPTE !

Suite au retour à la semaine des 4 jours dans les écoles publiques, à la perte des financements pour les NAP et après avoir effectué un bilan du taux de fréquentation des différents services proposés et afin de répondre au mieux aux besoins des familles, la Collectivité a décidé de faire évoluer le fonctionnement du périscolaire, tout en maintenant des activités diversifiées pour les enfants.

Tout d'abord, **le centre de loisirs** est à nouveau proposé aux familles **le mercredi matin de 8h30 à 12h** avec un accueil garderie à partir de 7h30.

De plus, aucun changement quant au périscolaire du matin, les enfants sont toujours accueillis à partir de 7h30 en période scolaire. Par contre, après la journée de classe, la commune propose désormais

le « **Périscolaire soir avec activités** » qui se déroule de **16h30 à 18h00** avec possibilité de reprendre les enfants à partir de 17h30. Pendant ce temps d'activités, les enfants reçoivent une collation et peuvent participer à diverses « activités à la carte » (temps de détente, activités manuelles, jeux divers, ouverture culturelle et sportive, participation à divers projets, lecture...).

Retrouvez les nouveaux tarifs et horaires appliqués depuis le **6 novembre 2017** sur [www.anor.fr](http://www.anor.fr), rubrique « Vie Municipale » puis « Téléchargements ». Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la responsable animation au **06 30 20 75 16** ou par mail : [emilie.bienvenu@ville-anor.fr](mailto:emilie.bienvenu@ville-anor.fr).



## GRAINOTHÈQUE - APPEL AUX DONS



Le réseau de lecture publique transfrontalier **Médi@'pass** a la main verte, et entend bien le prouver, suivant en cela le précepte de Voltaire, selon lequel il faut "**cultiver son jardin**". Permettant à tout un chacun de

s'évader, la tête dans les nuages de territoires inconnus, le réseau aimerait aussi proposer à tous de semer, les mains dans la terre, en terroir connu. Entre les livres et les CD's, à côté des DVD's, **des graines**.

Des graines, vous dites ? Oui, mais pas d'hybrides F1, dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent. A part ça, tout est permis ! Fruits, fleurs, légumes... Il faut ramener au jardin la plus grande biodiversité possible ! Privilégier le local et redécouvrir les variétés oubliées...

**La grainothèque, c'est une boîte où chacun dépose et "emprunte" des graines, où l'on troque et l'on apprend.** C'est un geste engagé, pour la biodiversité, pour la gratuité, pour un entretien citoyen et pour des semences adaptées. C'est construire aujourd'hui le jardin de demain, et créer une communauté de jardiniers, néophytes et connaisseurs, pour échanger non seulement des graines mais aussi des conseils et des pratiques.

**Pour bâtir ensemble cette grainothèque, le réseau a besoin de vous !** C'est pourquoi, pour constituer un fonds de départ, tous les dons de graines – hors semences hybrides F1 - sont les bienvenus. Les graines peuvent être déposées dans de petits sachets où sont mentionnées toutes les informations utiles (espèces, date etc) au PIDE ou dans les médiathèques du réseau.



Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Quentin SIMON, Coordinateur du **Réseau de lecture publique transfrontalier Médi@'pass** au **03 27 60 76 04** ou par courriel : [q.simon@cc-sudavesnois.fr](mailto:q.simon@cc-sudavesnois.fr)



Nous connaissons tous dans notre entourage des jeunes de **16 à 25 ans** qui, diplômés ou non, s'interrogent sur leur orientation et leur avenir professionnel.

Le questionnement indispensable ne doit pas se transformer en doute. Or, sans formation ou sans emploi, le risque de décrochage croît. Afin d'agir efficacement, la région et l'Europe proposent **l'Initiative Emploi des Jeunes (IEJ)**.

Un **parcours individualisé**, les candidats rencontrent et travaillent avec un **référént unique**.

**Les objectifs** sont fixés au regard de la **situation personnelle** du candidat.

En moins de **quatre mois**, les actions concrètes doivent être engagées, visant un **résultat précis**.

MAISON FAMILIALE RURALE « Le Clos Fleuri »

**Julien HEUVENEERS**  
[julien.heuveneers@mfr.asso.fr](mailto:julien.heuveneers@mfr.asso.fr)  
 2 rue du Pont des Dames BP 30024  
 59361 AVESNES SUR HELPE Cedex  
 Tél: 03.27.61.42.22



## DES ARTISTES A LA RENCONTRE DES ANORIENS...



Lors des **portes ouvertes des ateliers d'artistes**, qui ont eu lieu les 20, 21 et 22 octobre 2017, la commune d'Anor avait souhaité mettre à la disposition **d'artistes locaux**, (qui ne disposaient pas d'endroits pour exposer leurs œuvres), la salle de la Malterie.

Ce sont donc deux peintres, M. **Jean JOMIN** et M. **Alain CUVELIER**, ainsi qu'un auteur, scénariste et illustrateur de bandes dessinées, **Alex. WIDENDAELE Inker**, qui ont présenté leur travail lors du vernissage le vendredi 20 octobre et ont rencontré le public tout au long du week-end.

De plus, la commune avait souhaité rendre accessible cette exposition aux enfants en les conviant à des ateliers le samedi matin et après-midi.

Une vingtaine d'enfants a donc pu s'initier à la peinture sur ardoise, atelier qui a été encadré par M. Jean Jomin. Puis, les plus grands ont pu écouter les conseils d'Alex. WIDENDAELE *Inker*, afin de réaliser de très jolis dessins.



L'exposition a été une réelle réussite et les enfants ont pris conscience de la chance qu'ils ont eu de rencontrer Alex. WIDENDAELE *Inker*, auteur, scénariste et illustrateur de bandes dessinées, dont les planches exposées à Anor revenaient d'une exposition à Paris et ont ensuite été exposées à Saint-Malo et à Bastia.



## ATELIER MEDIATHEQUE – ANIMATION "GOÛTEZ AU NUMERIQUE"

Le vendredi 28 octobre 2017 à 14h30 à la Salle de la Malterie se déroulait l'**animation "Goûtez au numérique"** proposée chaque mois par le **Réseau Médi@'pass** dans l'une des communes de la **Communauté de Communes Sud Avesnois (CCSA)**.

L'objectif de cette rencontre est de faire découvrir l'usage des tablettes et des applications de qualité.

Dans un premier temps, **Sophie** Responsable de la Bibliothèque a présenté de façon très ludique le livre **"PIERRE & le LOUP"** raconté par François MOREL, interprété par **l'Orchestre National de France**, sous la direction de **Daniele GATTI**.

Puis les enfants ont eu le plaisir de s'initier à **l'Application Interactive pour Tablette** où neuf jeux musicaux donnent vie aux personnages de **"Pierre et le Loup"** (les amis de Pierre, le memory, le labyrinthe du canard...).

Cette œuvre raffinée aux découpes et aux grandes pages qui se déploient emmènent **"Petits"** et **"Grands"** à la découverte des personnages, de la forêt et des instruments de l'orchestre.

Manière originale et poétique de transporter les enfants dans l'univers de **Sergueï PROKOFIEV**.

Un moment convivial d'échange et de partage très apprécié par les enfants.





## Anor Plage

Du 9 au 16 juillet 2017



## Forum des Associations

Dimanche 10 septembre 2017



## Concert de l'Ecole de Musique pour les écoles d'Anor

Jeudi 14 septembre 2017





★ **Réception des récompenses sportives**  
Lundi 30 octobre 2017



★ **Cérémonie du 11 novembre**  
Fête de l'Armistice 1918 et Hommage à tous les morts pour la France  
En présence des écoliers anoriens – Place du Poilu



★ **Marché de Noël**  
Du vendredi 24 au dimanche 25 novembre 2017



1<sup>ère</sup> Corrida Anorienne – samedi 25 novembre 2017

★ **Téléthon**  
Du vendredi 8 au samedi 9 décembre 2017



Avec les enfants du Centre de Loisirs Les P'tites Canailles



Lâcher de ballons avec les enfants des écoles d'Anor avec le comité de jumelage Anor-Europe



# RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

## Réception du lundi 30 octobre 2017

### Catégorie 1 : Maison fleurie

- 1 - ALLAIRE Jocelyne
- 2 - FOSTIER Anne-Marie
- 2 - ROUCOU Alain (ex-aequo)
- 3 - POIX Bénédicte
- 4 - BRISACK Jacques
- 5 - BLANCHARD Liliane
- 6 - BOROWIEC Renata
- 6 - HAUSEMONT Angélique (ex-aequo)
- 7 - BARDZINSKI Aurélie
- 8 - JOUNIAUX Sandrine
- 9 - BOLVIN Rémy
- 9 - MEUNIER Régis (ex-aequo)
- 10 - SAUTIERE Jean-Claude

### Catégorie 2 : Jardin fleuri

- 1 - GUERIT Michèle
- 2 - BLANCHARD Olivier



**Félicitations à tous les participants !**

## ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

### ★ Lundi 22 janvier 2018

- **Vœux de M. le Maire à la population**  
18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.

### ★ Samedi 03 mars 2018

- **Tremplin Cuivres en Nord**  
Organisé par l'Association génération Acoustique  
20h – Salle des Fêtes Robert Dubar.



### ★ Mercredi 07 mars 2018

- **Carnaval des enfants**  
(spectacle, goûter, concours de déguisement)  
Organisé par la Municipalité  
De 14h30 à 17h - Salle des Fêtes Robert Dubar.

### ★ Lundi 02 avril 2018

- **Chasse aux Oeufs - Pâques**  
10h30 - Rendez-vous au Parc Despret.

### ★ Samedi 21 avril 2018

- **Repas des Aînés**  
12h - Salle des Fêtes Robert Dubar.



### ★ Samedi 21 et dimanche 22 avril 2018

- **Fête de la Randonnée**  
Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise.  
Le samedi à partir de 20h – le dimanche de 7h à 18h  
Parc Despret.

### ★ Lundi 1er mai 2018

- **Fête du Travail**  
**Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail**  
11h15 - Rassemblement face à la Mairie - Vin d'honneur  
Salle Andrée Beauné.

### ★ Du vendredi 11 au lundi 14 mai 2018

- **Ducasse de printemps**  
Spectacles divers - Place du 11 Novembre.

### ★ Dimanche 20 mai 2018

- **Parcours de Santé**  
Organisé par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise et la Municipalité.  
Départ de la Malterie à partir de 13h30.